



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Publication des algorithmes utilisés sur Parcoursup

Question écrite n° 41563

Texte de la question

M. Marc Le Fur interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les algorithmes utilisés pour effectuer la sélection des bacheliers inscrits sur Parcoursup. Chaque année, malgré des dossiers solides, des milliers de jeunes gens n'accèdent pas, à leur grand regret, à la formation souhaitée. Il s'avère que les sélections sont effectuées de façon opaque à l'aide d'algorithmes dont personne ne connaît précisément le fonctionnement et les instructions. Il semblerait qu'aux critères de réussite scolaire se mêlent des critères géographiques, sociaux et même de « citoyenneté ». C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir faire preuve de transparence à ce sujet en publiant ces algorithmes et la pondération effectuée entre les différents critères retenus.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41563

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7276

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)